

LES PROCHAINES NÉGOS DU SECTEUR PUBLIC : APRÈS L'AG, LE REGROUPEMENT CÉGEP

Par Michel Milot, président du SEECLG, et Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECLG

Ceux et celles qui ont participé à l'assemblée générale du 16 octobre dernier savent que la proposition du Comité de coordination des secteurs public et parapublic de la CSN (CCSPP) mise en jeu à l'effet « *que la rémunération constitue la revendication principale des prochaines négociations du secteur public* » a été battue. Le vote a été si serré qu'il démontre que nous sommes divisés sur cette question. L'assemblée a par la suite considéré la proposition suivante :

Que nos revendications pour la prochaine négociation de notre convention collective ainsi que notre mobilisation soient basées sur :

- *Une revalorisation des métiers de la fonction publique et parapublique, tant sur le plan de la rémunération (notamment à l'entrée dans la profession) que sur celui des conditions de travail (pour les enseignants : encadrement des étudiants; organisation du travail; lutte à la précarité, particulièrement à la formation continue).*
- *Une dénonciation de la bureaucratie grandissante, notamment avec l'implantation de l'assurance-qualité, qui mine l'autonomie professionnelle et la mission des institutions publiques et qui est en partie responsable du mal-financement des services publics.*
- *Une démonstration du leurre de l'argumentaire justifiant les mesures d'austérité (par la dénonciation des politiques fiscales et économiques qui ont artificiellement accentué le climat de crise des finances publiques, par l'apport de solutions pour une meilleure répartition des richesses et par la revendication de services publics de qualité et accessibles à tous les Québécois).*

Cette proposition a finalement été laissée sur table, et une troisième proposition faisant la promotion de la valorisation du rôle des assemblées générales dans le processus de négociation a été adoptée par l'assemblée.

C'est donc avec un mandat de rejet « divisé » de la proposition sur les salaires que vos représentants sont partis au regroupement cégep dès le lendemain. L'après-midi du jeudi n'a pas été suffisant pour venir à bout du retour de consultation des assemblées générales et, après plusieurs heures de débat, trois propositions ont été adoptées (quasi à l'unanimité) par les délégués présents :

PROPOSITION 1 : Que le cadre de négociation prévoie que la rémunération, bien qu'étant une revendication importante, ne dispose pas des revendications sectorielles à incidence financière.

PROPOSITION 2 : Que le regroupement cégep invite ses syndicats à valoriser l'appropriation par leurs membres des enjeux et des mécanismes reliés aux prochaines négociations du secteur public, et qu'il intervienne en CCSPP afin qu'il s'interroge le plus tôt possible sur le rôle des assemblées générales dans le processus de négociation.

PROPOSITION 3 : Que le regroupement cégep mandate ses représentantes et ses représentants pour effectuer les travaux d'harmonisation de la ou des propositions adoptées avec les autres fédérations des secteurs publics et parapublics de la CSN.

En d'autres termes, la proposition 1 (nuancée) signifie que la rémunération est importante, mais que cette revendication ne doit pas se faire au détriment de nos demandes sectorielles. Pour sa part, la deuxième proposition (nous en avons adopté une presque identique à Lionel-Groulx) confirme la volonté des membres d'être partie prenante de la prochaine négociation. Enfin, tous s'entendent

pour dire que le Front commun est souhaitable : la troisième recommandation s'assurera de l'harmonisation des demandes par le CCSPP.

Toujours concernant les salaires, puisque de toute façon nous aurons à nous prononcer sur cet enjeu de négo, un économiste de l'équipe du CCSPP nous a fait une présentation sur les différentes stratégies envisageables, notamment quant à la possibilité de revendiquer une hausse en plusieurs volets (ex. : volet rattrapage + volet protection du pouvoir d'achat + volet enrichissement). Concernant le volet protection du pouvoir d'achat, il nous a exposé des scénarios d'indexation basés sur divers indices financiers (ex. : indice des prix à la consommation, indice des gains hebdomadaires moyens, PIB, revenu disponible des ménages, coefficient de Gini, etc.). Certaines de ces stratégies permettraient même d'harmoniser nos demandes salariales à un projet social intéressant par les impacts engendrés par le choix de l'indice (ex. : l'indice Gini permettrait, par ricochet, de mettre de la pression sur le gouvernement afin qu'il opte pour des mesures fiscales qui favorisent un moins grand écart entre riches et pauvres). Nous vous invitons d'ailleurs à visionner la capsule vidéo préparée à cet effet et permettant de lancer cette réflexion (capsule vidéo intitulée « Politique salariale dans le secteur public : quelques pistes de réflexion » dans le coin supérieur droit de la page http://www.csn.qc.ca/web/csn/menu_accueil). Vous la trouverez également, ainsi que le contenu de la présentation assistée par ordinateur du regroupement, sur notre site Web (seeclg.org, onglet « Mobilisation et action », section « Négociation de la convention collective »).

Enfin, le CCSPP a présenté un projet de Cadre général de mobilisation pour les prochaines négos. Vous serez appelés à vous prononcer sur celui-ci lors de notre prochaine assemblée générale (mercredi 13 novembre). Aussi, nous avons procédé à l'élection du comité de négociation et de mobilisation pour le regroupement cégep (FNEEQ-CSN). Les personnes suivantes ont été élues par acclamation : François-Olivier Chené (Cégep de St-Hyacinthe), Vincent Fortier (Collège de Valleyfield), Agnès Lessard (Centre d'études collégiales en Charlevoix), Virginie L'Hérault (Collège Montmorency) et Peter Varfalvy (Champlain College).